

Dossier suivi par  
L. BOIVIN  
06.73.00.44.94

31 MAI 2024

Saint-Germain-du-Bois, le 28 MAI 2024

AT-2024-60

Monsieur Clément BOROT  
SAUR

86 route de Sens - BP 1  
71330 SAINT-GERMAIN-DU-BOIS  
Tél : 03 85 72 02 85  
Mél : [sta.louhannais@saoneetloire71.fr](mailto:sta.louhannais@saoneetloire71.fr)

4 rue Georges Bizet  
71500 LOUHANS

Monsieur,

Je fais suite à votre demande du 17 mai dernier par laquelle vous sollicitez l'autorisation d'intervenir sur le domaine public routier départemental, pour procéder à des travaux de remplacement du poteau incendie n°51, sur le territoire de Saint-Germain-du-Bois, Route de Pierre, en agglomération, en bordure de la RD 13, du PR15+592 au PR15+595.

En réponse et après examen de ce dossier je tiens à vous informer que le Département est favorable pour l'exécution des travaux projetés conformément aux prescriptions du Règlement départemental de voirie.

Je vous demande notamment de respecter les conditions de remblaiement de la tranchée sous trottoir tel qu'indiqué sur le schéma n°7C ci-joint.

J'attire votre attention sur le fait que cet accord technique est distinct de l'arrêté autorisant l'occupation du domaine public et qu'il ne vaut pas autorisation au regard de l'ensemble des réglementations applicables (urbanisme, travaux à proximité de réseaux...).

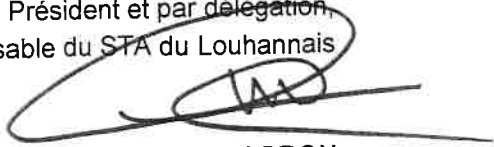
Je tiens à vous préciser que toute modification majeure sur le réseau implanté initialement (par exemple : modification de tracés, extension du réseau...) doit faire l'objet d'une demande de permission de voirie.

De plus, je vous demande de veiller à remettre le domaine public dans son état initial après votre intervention.

J'ajoute que cet accord est délivré sous la réserve expresse des droits des tiers et qu'il expirera de plein droit après un délai d'un an.

Je vous prie de croire, Monsieur, à l'assurance de ma considération distinguée.

Le Président,  
Pour le Président et par délégation,  
Le Responsable du STA du Louhannais

  
Thierry AGRON

Copies : Commune de Saint-Germain-du-Bois + CE Saint-Germain-du-Bois + STA LHS